# Deuxième partie : à nos chers abonnés qui ne comprennent, ni ne lisent le patois

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **18 (1990)**

Heft 70

PDF erstellt am: **22.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

## Deuxième partie:

## A nos chers abonnés qui ne comprennent, ni ne lisent le patois.

Comme nous l'avions promis en son temps, nous allons réserver, si possible, dans chaque numéro de notre trimestriel, quelques pages en français, pour vous chers abonnés de notre revue. De ce fait, nous avisons nos dévoués correspondants qu'ils peuvent dès maintenant nous faire parvenir, des récits en français. D'avance nous les en remercions. Pour ce numéro, nous avons emprunté des nouvelles dans différentes revues, publiant des "histoires" dans la langue de Molière.

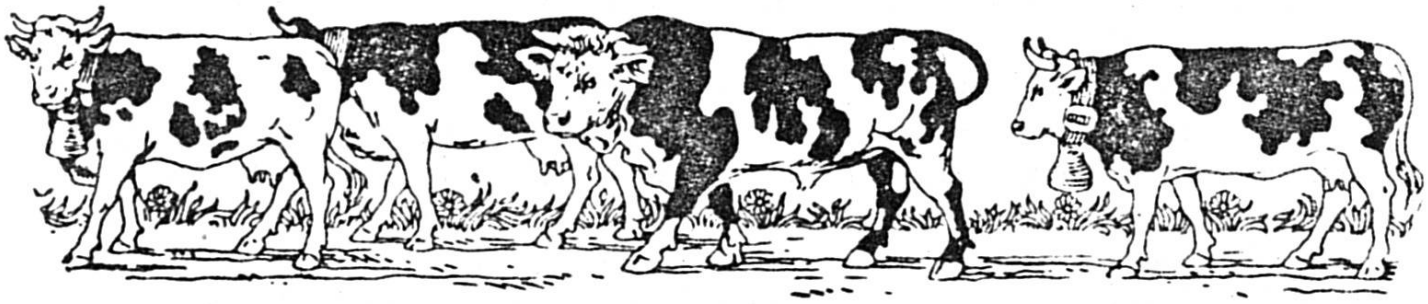

# Aux Colombettes

## *Hôtes illustres*

Le site gruérien des Colombettes sur les flancs pacifiques des Alpettes, à cause de son alpage, qui est à l'origine d'un air fameux, de ses bains bienfaisants, du coup d'œil superbe dont on jouit de ce belvédère et de l'air salubre qu'on y respire, ce site romantique, dis-je, attire moult notabilités ou personnages dinstingués. Ce paysage, qui n'a rien de rude et de sévère, est tout de douceur et de rêve. Les sommets ne vous écrasent pas, laissant l'air et l'espace. La contrée est faite d'ondulation, qui descendent en pentes douces jusqu'aux villages de Vuadens et de Vaulruz, derrière lesquels s'arrondissent les croupes du Gibloux. Pour peu qu'on s'élève encore, les tours de Romont, sur la colline médiévale et les regards se perdent à l'horizon vers les pentes effacées du Jura bleuâtre. Au midi, c'est le majestueux Moléson qui s'impose comme un roi et commande l'admiration.

Au point de vue scientifique, ces lieux ne sont pas sans intérêt : la flore et la faune en sont intéressantes. Le sol recèle des antiquités de l'époque barbare et l'on a découvert des traces de thermes romains au lieu dit « *sur le Daly* ».

En 1868, un artiste, Gustave Roux, fils d'un pasteur de Meyriez, illustrait avec bonheur les scènes du « *Ranz des vaches* ». Et c'est aux Colombettes mêmes qu'il vint puiser l'inspiration, qu'il choisit ses types et fit ses croquis pleins de finesse et de vérité. Il plaça les scènes, non pas dans une nature de convention ou un décor de théâtre, mais dans le vrai paysage de la Grevire. Aussi, ses gravures obtinrent-elles le plus légitime des succès. On en fit une réédition au début de ce siècle.

Mais le berceau du « *Ranz des vaches* » vit accourir des hôtes plus illustres encore, de grands poètes, des littérateurs, Chateaubriand, Victor Hugo, Lamartine. Y a-t-il beaucoup de sites fribourgeois qui puissent prétendre à plus, à autant, même ? Louis Ruchonnet, président de la Confédération, aimait cette retraite toute remplie de poésie pastorale.

Les Colombettes eurent l'honneur encore d'être visitées par Rossini, qui vint y puiser l'inspiration de sa musique de « *Guillaume Tell* ».

Le musicien Viotti, peut-être aussi, fut l'hôte de ce site, auquel est attaché cet air célèbre, qu'il aimait tant à jouer dans sa simplicité première et qui fait encore l'admiration de tous les virtuoses.

Peu d'années avant sa mort, Fernand Ruffieux, le barde patoisant gruérien, écrivrit un long poème en gruérien sur le thème du « *Ranz des vaches* ».

Près de nous encore, le chanoine Bovet, qui composa tant de couplets pour chanter nos sites fribourgeois et gruériens surtout, n'oublia pas celui des Colombettes et c'est naturellement en patois qu'l en parla. Cette chanson peu connue, dédiée à « *hou dè Vuèdin* » et dont l'air s'apparente à notre ranz, n'a pas connu les honneurs de l'impression. Elle trouvera donc ici sa place.

Vo chédè prou préti yô chon lè Colombètè
D'la pâr d'lé dè Vuèdin, to pri di grôchè-dzà ;
Du ink'nè rin mé lyin tantiè chu lè Arpètè.
Po chogni lou r'matich', ly n'in da dza prou j'à.

★

Ach'tou k'révin l'furi, kan l'êrba lyè novala,
Lè tropi van poyi in pachin pè Vuèdin,
Chin no fâ rémoujâ a ha tsanthon tan bala,
Yô dyon k'lan inrin byâ, lè j'armalyi d'ou tin.

★

No j'âmin bin tsantâ lè bi j'ê d'la Grevîre,
No j'an on galé payi, no ey chin rin tan mô,
No châvin travalyi, no fan nothra prèyire.
No bêvin rin tan mé, èth'pâ to chim ke fô !

**Refrain**

Pa lè Bâchè — j'ivuè lyan pâ pu pachâ lou bi tropi ;
Fô tsantâ : « Liôba, liôba ! » po lè j'armalyi.

# *Les alpages*

On croit communément que les Colombettes sont le nom donné à un seul et unique alpage de la commune de Vuadens. Or, il y en a quatre qui porte ce vocable prestigieux. Prestigieux, dis-je, car cela vous campe un vacher de pouvoir dire : « Je suis armailli aux Colombettes ».

Au cours de l'été 1947, musant sur les flancs des Alpettes, je visitai successivement les quatre chalets alors habités par les « armailles » et leurs bergers.

Je rencontrai aux *Colombettes d'En-Bas* le teneur Louis Genoud, de Vuadens, avec son bétail pie rouge : quinze vaches et seize génisses qui y trouvent une nourriture suffisante durant trois bons mois. L'herbe qui croît dans ce pâturage drainé et fort bien tenu, est magnifique, car une lutte systématique y a été engagée contre les mauvais herbages.

Le chalet, où coule une eau en suffisance est une ancienne grange transformée et l'on peut y hiverner le bétail. Les étables étaient en bon état ; la cuisine, la chambre à lait au sol bétonné, une chambre encore, très confortable, les abords satisfaisants, une double fosse à lizier avec vidange, tout parlait en faveur des maîtres de céans. Deux choses n'ont pas eu l'heur de me plaire dans l'alpestre demeure : son toit de tuiles et sa « ramire » d'éternit. J'ajouterai qu'aucun gruyère ne sort de ce chalet, dont le lait, livré à l'usine Guigoz, se transforme en poudre, mais ce produit ira tout de même redire et chanter au loin les mérites du bon lait de la Gruyère.

Aux *Colombettes-du-Milieu* (altitude 982 mètres), ce sont des Tercier de Vuadens que je saluai. Autrefois, ce vaste pâturage était humide, il est aujoud'hui drainé ; le lit d'un ruisseau a été comblé et canalisé. Bon herbage sauf une bande où abondaient les fougères. Trois abreuvoirs fournissaient de l'eau en suffisance.

Le chalet était bien entretenu, avec d'excellentes chambres et une cuisine. La fermeture de la cheminée rustique était originale et pratique. Quant aux abords empierrés ou bétonnés, il étaient indemnes de ces amas de boue que l'on rencontre autour de telles étables alpestres. Là aussi, une fosse à purin permet la répartition judicieuse des engrais naturels.

Mais voici les *Colombettes d'En-Haut,* dites à Marcelline, où alpent les frères Moret, de Vuadens. Le pâturage, très vaste dans la partie supérieure, nourissait un troupeau de trente vaches. Les chemins d'accès étaient excellents : c'était une route forestière.

J'entrai dans le chalet. Le toit, les murs demandaient des réparations. Le fond de la cuisine était bétonné et, chose curieuse, le foyer avec son muret occupait le centre, ce qui est une disposition plutôt rare. Les abords du côté nord étaient boueux. La carte indique une élévation de 999 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Enfin, je voulus voir les *Colombettes à Baron.* Le propriétaire et teneur, Raymond Dupasquier, toujours de Vuadens, y faisait brouter une douzaine

de vaches, puis autant de génisses. C'était du bétail pie rouge. Le pâturage, d'une contenance de sept hectares environ, était couronné d'une forêt. Le chemin d'accès était excellent.

Quant au chalet, rebâti depuis quelques années, il me parut confortable avec ses deux chambres, sa cuisine pavée et son installation d'eau.

Exigus ou spacieux, pauvres ou cossus, vieux ou récents, nos chalets, nous les aimons, car ils sont hospitaliers. Quelle que soit leur architecture, en forme de té ou allongé, à quatre pignons ou à un seul pan quand ils s'adossent au rocher de l'alpe sévère pour résister à l'avalanche, tous réveillent en nous un souvenir, un attrait, une sorte d'attachement qu'on garde, et aucun ne saurait nous être indifférent.

Clément FONTAINE

CROYANCES POPULAIRES

# *Chercheurs de trésors*

*Vers l'année 1860, il y avait, dans la Haute-Gruyère, une société de chercheurs de trésors. En faisaient partie : Joseph Pythoud dit Tiabau de Neirivue ; et d'autres d'Albeuve, des Sciernes et de Montbovon.*

*Un jour qu'un particulier de Neirivue, Nicolas Pythoud, se trouvait assis devant sa demeure, il vit passer sur la route des membres de cette bizarre association, qui lui dirent :*

*— Si tu savais ce qu'il y a dans ta maison, tu ne resterais pas tranquille comme ça...*

*— Et qu'est-ce qu'il y a, dans ma maison ?*

*— Mais il y a un trésor !*

*— Eh bien, venez le prendre, je vous en donne la moitié.*

*La proposition fut acceptée, et ils convinrent du jour où les recherches commenceraient.*

*Nos énergumènes racontaient que jadis un riche avare, vendu au démon, qu'il avait servi sa vie durant, avait enfoui céans un coffre rempli de pièces d'or, en grand secret naturellement, pour le soustraire à la rapacité d'héritiers qu'il détestait...*

*Au jour fixé donc, les chercheurs arrivent, munis de pioches, de pelles, de cierges bénits, de grains d'encens, d'eau bénite, d'une baguette divinatoire et d'un grimoire. Pendant l'opération, on devait réciter les psaumes de la pénitence. Tiabau, le moins audacieux de nos chercheurs, avait peur du diable ; il n'osa descendre dans le souterrain, et se contenta de rester à la chambre de ménage, occupé à lire les psaumes de la pénitence.*

*Les opérateurs entrèrent dans la cave, accompagnés du propriétaire de la maison. Au moyen de la baguette, ils déterminèrent d'abord l'endroit où devait se trouver le trésor. La verge ayant tourné, ils tracèrent, autour du point indiqué, un cercle qui devait*